

<p>Région Rhône Alpes Département de la Haute-Savoie Arrondissement de St Julien en Genevois Canton de St Julien en Genevois <b>Commune de Contamine Sarzin (74270)</b></p>	<p><b>Extrait du registre des délibérations du conseil municipal</b> <b>Séance du mardi 23 février 2016</b> Par suite d'une convocation en date du 5 février 2016, les membres composant le conseil municipal se sont réunis en mairie, le mardi 23 février 2016 à 20h45 sous la présidence de Monsieur Alain Chamossset, Maire.</p>	
<p>Nombre de conseillers : 14 En exercice : 14 Présents : 14 Votants : 14 <b>Délibération n°D_2016_02_23_07</b></p>	<p>Etaient présents : M. Alain Chamossset, M. Patrick Falcoz, Mme Raphaëlle Cons, Mme Nathalie Venancio, M. Christophe Albert, Jean-Luc Barthod, M. Fabrice Bonnard, M. Alain Cartier, M. Aurélien Chainé, Mme Maryline Derouet, M. Fabrice Excoffier, Mme Sandrine Jallin, M. Philippe Marguerie, M. Julien Verdier</p> <p>Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales.</p> <p>Absent ayant donné procuration : / Absent excusé : / Absent : /</p> <p>Le président ayant ouvert la séance et fait l'appel nominal, il a été procédé, en conformité avec l'article L2121-15 du code général des collectivités territoriales à l'élection d'un secrétaire pris au sein du conseil. Mme Raphaëlle Cons est désignée pour remplir cette fonction.</p>	

**Objet : Modification de la délibération n°D 2016\_01\_20\_02 du 20 janvier 2016 portant sur la cession pour l'euro symbolique à la commune de la parcelle cadastrée section A n°3177 (Sarzin) et prise en charge par la commune des frais d'acte notarié**

Monsieur le Maire informe le conseil municipal que le dossier avec Monsieur Gilles Bachet nécessite la rédaction de trois actes notariés, à savoir :

- acte d'absorption de la coopérative par les Fermiers Savoyards,
- acte de cession des Fermiers Savoyards à Monsieur Gilles Bachet de la parcelle cadastrée section A n° 1112,
- acte de cession par Monsieur Gilles Bachet à la commune de la parcelle cadastrée section A n° 3177.

Il propose à l'assemblée de modifier la délibération n°D\_2016\_01\_20\_02 du 20 janvier 2016 en ces termes :

**Vu** la convention du 15 juin 1999 modifiée le 26 juillet 1999 passée entre Messieurs Daniel et Gilles Bachet, la commune de Contamine-Sarzin, Madame Suzanne Paget et Madame Songeon,

**Vu** la délibération n°D\_2016\_01\_20\_02 du 20 janvier 2016,

**Vu** la délibération n°D\_2016\_02\_23\_02 du 23 février 2016,

Afin de régulariser la convention du 26 juillet 1999, Monsieur le Maire informe l'assemblée que :

- afin d'améliorer la sécurité et la visibilité du Chemin Sur La Tour et conformément à son engagement, Monsieur Gilles Bachet a déclaré vouloir céder à la commune, pour l'euro symbolique, la parcelle cadastrée section A n°3177 d'une contenance de 18 m<sup>2</sup>,
- conformément à l'engagement pris par le Syndicat Agricole de Contamine-Sarzin de céder la parcelle cadastrée section A n°1112 à Monsieur Gilles Bachet, pour permettre les accords entre la commune et Monsieur Gilles Bachet, Il y a lieu de régulariser un acte d'absorption de la Coopérative Agricole par les Fermiers Savoyards et ensuite un acte de cession par les Fermiers Savoyards au profit de Monsieur Gilles Bachet,
- dit que les frais de ces actes notariés restent à la charge de la commune,

Envoyé en préfecture le 25/02/2016  
Révisé en préfecture le 25/02/2016  
Affiché le \_\_\_\_\_  
ID : 074-217400860-20160223-D\_2016\_02\_23\_07-DE

- autorise Monsieur le Maire à signer les actes et les pièces nécessaires à la réalisation de l'opération.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire, et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, modifie la délibération n°D\_2016\_01\_20\_02 du 20 janvier 2016 comme indiqué ci-dessus.

Ainsi fait et délibéré aux jour, mois et an ci-dessus.

Délibération certifiée exécutoire	Extrait conforme au registre des délibérations.
Compte tenu de sa télétransmission le : 25/02/2016	Fait à Contamine Sarzin, le 25 février 2016
Et de la publication le : 25/02/2016	Le Maire, Alain CHAMOSSET

  
  
